

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
20/01/86

Origine :
DGR

MM les Directeurs, Agents Comptables et Médecins-Chefs
des CPAM
des CGSS

MM les Directeurs et Agents Comptables
des CRAM de Paris et Strasbourg
des CRAM

MM les Médecins-Conseils Régionaux

Réf. :

DGR n° 1862/86

Plan de classement :

274					
-----	--	--	--	--	--

Objet :
PROTOCOLE D'ACCORD "ORGANISMES SOCIAUX - ASSUREURS"

La présente circulaire a pour objet :

la mise à jour de la liste des responsables de contentieux des Caisses
Primaires d'Assurance Maladie habilités
à mener les discussions avec les Compagnies d'Assurances pour l'année 1986

Pièces jointes :

--	--

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

20/01/86

Origine :
DGR

MM les Directeurs, Agents Comptables et
Médecins-Chefs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour attribution)
MM les Directeurs et Agents Comptables
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
de Paris et Strasbourg
(pour attribution)
MM les Directeurs et Agents Comptables
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(pour information)
MM les Médecins-Conseils Régionaux
(pour information)

N/Réf. : DGR n° 1862/86

Objet : Protocole d'Accord "Organismes-Sociaux - Entreprises
d'Assurances".

Procédure d'escalade et personnalisation des relations

Par lettre n° 2358/85 du 30 juillet 1985, je vous avais adressé l'annuaire réactualisé des responsables des entreprises d'assurances et des Caisses adhérentes.

Afin de me permettre une mise à jour de cet annuaire je vous serais obligé de m'indiquer dans les meilleurs délais et au plus tard le 31 janvier 1986 les éventuelles modifications intervenues dans votre organisme depuis la parution de la liste établie en avril 1985.

Le Directeur-Adjoint
chargé de la Direction
de la Gestion du Risque

M. BARUBE